

LA ROCHE MA VILLE

#LAROCHEAUCOEUR

**BULLETIN MUNICIPAL
DÉCEMBRE 2023**



LE COIN DES INFOS OFFICIELLES

LE POINT ADMINISTRATIF



la **roche** sur **foron**

CITÉ MÉDIÉVALE AU CŒUR DES ALPES

SOMMAIRE

LES INFOS OFFICIELLES _ p.1 à p.8

Infos pratiques, recrutements, tribunes d'expression politique et état civil.

RÉTRO-SPECTIVE ____ p.9 à p.20

Retour en photos sur les temps forts de l'année 2023.

CE QU'IL FAUT SAVOIR _____ p.21 à p.32

Le point sur l'actualité : projets privés, travaux, Centre de Santé du Foron, Mutuelle communale, Nos Cœurs Rochois, CLSPD...

DOSSIER PVD _____ p.33 à p.37

Présentation du programme Petites Villes de Demain et de ces 5 axes stratégiques de redynamisation de la ville.

L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Rochoises, Chers Rochois,

Voilà un an et demi désormais que je suis au service de notre territoire, de notre ville et de tous les habitants qui en font battre le cœur. Durant les 18 mois qui se sont écoulés, l'ensemble de la municipalité que je dirige a œuvré à la reprise en main de l'avenir de notre commune. Sans relâche, nous travaillons avec une triple ambition : faciliter votre vie quotidienne, tisser un lien solide entre les élus et les habitants, poser les premiers jalons de ce que nous voudrions pour La Roche !

Si les projets publics sont parfois longs à se dessiner, des actions concrètes ont déjà pu voir le jour. Ce magazine est l'occasion de les présenter. Je tiens toutefois ici à en citer quelques-unes qui me paraissent symboliques :

- La mise en place d'un plan de sobriété énergétique qui a conduit à la diminution de 23 % des dépenses de chauffage des bâtiments publics ;
- Le lancement du grand forum des associations, de la journée d'accueil des nouveaux Rochois et la journée d'accueil des nouveaux commerçants ;
- L'exercice du droit de préemption pour maintenir la vitalité et la diversité du commerce de centre-ville.

D'autres projets, déterminants pour notre ville, sont sur le point de voir le jour et pourront vous être présentés prochainement. Je pense notamment au Centre de Santé municipal, à la veille d'ouvrir ses portes, avec des médecins généralistes salariés à votre service. Je pense aussi au projet de crèche sur le site Colombu. Je suis bien conscient de l'urgence dans laquelle nous nous trouvons pour répondre rapidement au manque de places. Cependant au vu de l'ampleur et de l'importance du projet, nous prenons aujourd'hui le temps de faire bien, pour vous offrir, d'ici la fin de l'année 2025, un équipement de qualité.

D'ici là, une nouvelle année pleine de promesses s'ouvre pour La Roche ! J'espère qu'elle sera, pour chacun, l'occasion de s'épanouir dans notre cité médiévale où j'espère vous rencontrer pour partager de bons moments de convivialité au fil des mois.

Avec toute mon amitié,
Votre Maire,
Pierrick Ducimetière

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS 2023 : ILS NOUS ONT QUITTÉS.

ANTHOINE Lucie	4 janvier	HOLLEY Yvonne	2 mars	GRANDCHAMP Marcelle	9 juin
FRANCIOLI Fabien	6 janvier	BRUZZONI Adèle	9 mars	LERECHE Ginette	10 juin
DIOT Bernard	7 janvier	CHEVALLIER Bernard	10 mars	TUMSON-PEDE Denis	11 juin
ECUER André	10 janvier	MORGANT Fabienne	13 mars	MONDIÉ Jean-Michel	16 juin
GAUTIER Joël	10 janvier	CHENTOUFI Abdelhafid	28 mars	DÉCAILLET Hélène	16 juin
CARRIER Roger	13 janvier	DELIEUTRAZ Marie-Thérèse	1 avril	LENVERS Renée	21 juin
ROCH Anne-Marie	13 janvier	OBERSON Jeannine	3 avril	AUDOUIN Bastien	22 juin
SCHOUMACHER Colette	15 janvier	MOUROT Jean-Claude	3 avril	DUNAND Bernard	7 juillet
REPLUMAZ Albert	16 janvier	KOUBLENGAR Djoubana	10 avril	GUESNIER Henriette	9 juillet
PICOT Jacques	17 janvier	REGAT Madeleine	13 avril	VIDONNE Denise	13 juillet
CEBRIAN Cristobal	19 janvier	CHARRIERE Nicole	17 avril	DÉCHAMBOUX Marie-Jeanne	
PAOLY Jacqueline	20 janvier	BOULET Josephte	21 avril		13 juillet
COLIN Jean-Pierre	22 janvier	RAPHOZ Louis	26 avril	ROCH Andrée	15 juillet
FAIVRE Philippe	23 janvier	DONCQUE Jeannine	26 avril	RAPHOZ Noël	16 juillet
GAUTHIER Germaine	25 janvier	VIDONNE Geneviève	26 avril	JANIN Fernande	21 juillet
BRUN Anne-Marie	25 janvier	MALINJOUD Colette	30 avril	GENESTE Marcelle	28 juillet
RUAUD Blanche	27 janvier	VALLET Michel	2 mai	LAFFIN René	2 août
GERLIER Alexis	1 février	CORNET Christophe	10 mai	GAYMARD Madeleine	2 août
BOUROTTE Johann	3 février	DECARROUX Emile	12 mai	GOLLIET Alain	2 août
PERRISSIN-FABER Marie-Louise		BEY Marcelle	13 mai	MAURIN Olivier	6 août
	12 février	CAFFE Gisèle	15 mai	LANIER Bernard	7 août
BURRET Gilberte	15 février	JOUVIN Béatrice	20 mai	RONCIN Henri	12 août
DELAVERNAY Michelle	16 février	MATHIEU Jacques	21 mai	CORNAILLIE Christiane	15 août
HASSAYOUN Fathi	18 février	CONTAT Raymonde	24 mai	GRAÏDIA Nora	15 août
BOERO Nicole	20 février	MOURIÈRE Marguerite	28 mai	FLORENCE Eliane	19 août
COMTAT Jacques	23 février	LEGAY Monique	28 mai	TISSOT Roland	28 août
BERTONI Jean-Pierre	23 février	LAPHIN Christian	3 juin	CICLET Ginette	31 août
BOUCHET Franck	24 février	CHEVROT Renée	6 juin		

MARIAGES : ILS SE SONT DIT « OUI ! »

BEN BACHIR Katia et PILOD Florent Samedi 25 février 2023	ALEXANT Prescillia et LE DRET Jérémy Samedi 17 juin 2023	TROULAY Appoline et FUMEX Olivier Mercredi 2 août 2023
MARION Elodie et LAURENT Antoine Samedi 1 avril 2023	ET TAHERY Omaina et BOUGAIZANE Amine Samedi 17 juin 2023	ROUSSE Emilie et DANIEL Rémi Samedi 12 août 2023
BAHOFFÉ Marjorie et LONGERAY Sébastien Samedi 20 mai 2023	HOAREAU Eglantine et MARTIN CARRION José Lundi 17 juillet 2023	GROLIER Morgane et LEMBIRIK Ihab Samedi 12 août 2023
ENAUULT Fabienne et FRANZEN Philippe Vendredi 2 juin 2023	VOSKOBOÏNIK Ekaterina et CERTAUX Philippe Samedi 22 juillet 2023	RIAT Amandine et LLORENTE Mallory Samedi 19 août 2023
KARACA Maidé et TUS Bayram Samedi 3 juin 2023	GABRION Aurélie et SILVA Guillaume Samedi 29 juillet 2023	PETIT Joyce et TOMANKUPA Julien Samedi 19 août 2023
EL MELLOUKI Lamia et AVIEZ Quentin Samedi 10 juin 2023	CHOISI Cassandra et SALLAZ Florent Samedi 29 juillet 2023	DESBIOLLES Maryvonne et NOCERA Jacques Samedi 26 août 2023

NAISSANCES 2023 : BIENVENUS !

KEOHAVONG Rawsan	4 janvier	OGLAK Esila	29 mars	RICHARD Lou	29 mai
SIMOND Margaux	5 janvier	ÇOLAK Defne	30 mars	BONINI Romane	30 mai
SERRALHEIRO RODRIGUES		HARMAZ Medine	30 mars	FABBRI Eléa	30 mai
NUNES FAISCA Francisco	8 janvier	CHARAF Aymen	1 avril	PIETRINI DEVILLE Tao	30 mai
KARAKOÇ Leya	9 janvier	LAFAURY Raphaël	3 avril	BESNEVILLE Soline	31 mai
GOYETCHE PAGNERRE Sacha		MOUNYOUNGOU BALDECK Cléo		ROBERT Auguste	31 mai
	13 janvier		4 avril	SAYIN Metehan	31 mai
TOMANKUPA Eylham	13 janvier	DEBES MEZA Nayeli	5 avril	BOSSON Sacha	8 juin
PREVEL Elio	14 janvier	LAMBERT Léo	6 avril	FASEL Thalia	13 juin
COLLOMB Joy	22 janvier	OZGEN Aksa	6 avril	OBERSON MOMONT Zoé	18 juin
DUNN Billie	24 janvier	COMPAGNON Mathis	7 avril	SELO TELES Ilyan	18 juin
TEXIER Gabriel	27 janvier	LAREO Lino	7 avril	BÉAL Anselme	19 juin
EZZARFANI Ayoub	28 janvier	MUSTAFA AHMED Mohammed		DEMILLY Ava	20 juin
MALLEBRERA MAURI Ava			9 avril	ROBERT Louis	21 juin
	29 janvier	AVILA Soline	12 avril	SIMON MIGAYROU Lou	26 juin
NICOLAS Lou	4 février	GUILLAUD Mahé	12 avril	BAUDRY Aëlynn	29 juin
IMBERT GELLÉ Léon	6 février	RICARD Léonie	12 avril	CARO Arthur	29 juin
MESLET Leya	9 février	CLAUS Raphaël	14 avril	JOUAN Timéa	7 juillet
LOPEZ MICHON Samaël	12 février	LAMBERT Samuel	14 avril	NICOLET Alessio	8 juillet
LOUAS Fatima	14 février	MOINE Ambre	14 avril	CLAEYS Olivia	10 juillet
LE QUEMENER Emma	15 février	LOISON HANART Côme	17 avril	DEVRESSE Melda	15 juillet
LAMCHICH Faris	19 février	MASSENCO-TIASSE Angèle	21 avril	PAUCHARD PÉREZ Amalia	
AUDIBERT Lizzy	27 février	LATIR Anaë	22 avril		15 juillet
DUBOUCHET ROTELLA Elisabeth		DEMIRCI Imran	23 avril	BONTEMPS BLANCHARD Evan	
	3 mars	ESTIEU-BACHELARD Camille			17 juillet
TOKARSKI Léonie	4 mars		25 avril	ABDENEBI Naim	21 juillet
DE SOUZA FERREIRA Valentina		ZINSOU BALAS Izac	25 avril	BARBERET Joy	1 août
	10 mars	HOXHA Ajri	26 avril	EZZINE Ilyan	3 août
CALMANT MÉLÉARD Louise		BLANC SCHÜLLER Lewis	29 avril	ERMIS Hazal	4 août
	15 mars	BOUVET Jules	30 avril	CAUSSE Dana	9 août
ENJALBERT Charlie	15 mars	LEMAITRE Chloé	2 mai	JOUIN GBA Kyle	9 août
RIBEIRO Anna	21 mars	RACHIDIA Naya	4 mai	DALMASSO Ayden	13 août
AMAT Arthur	24 mars	BARRIL RITEAU Andrea	13 mai	BZOUR Soulayman	17 août
MIREAUX Adrien	26 mars	BRUYAS Timothé	15 mai	ROSSET Alexandre	20 août
DELLA-NEGRA Abby	27 mars	BURGER MORAND Kim	16 mai	GERLIER Mattéo	24 août
OYMAKAS Nélío	27 mars	RODOT Thibaut	19 mai	PICARD PEZZANI Gary	27 août

EMPLOIS : ILS NOUS ONT REJOINTS !

Administratif : Djamilia AY, Elif EMEKSIZ, Thomas ROSSI et Sofia SADOUN - Chargée de Mission PVD

École Municipale de Musique : Olivier GUERINEL, Katiane HUBERT, Sarah POUDENAS et Bénédicte RAMET

Crèche, scolaire et périscolaire : Alix BAUD, Rachel CARON, Thi Yen D'ANTONI, Marjorie DELORME, Nathalie DEPOLLIÉ, Régi FAVRE, Nathalie GONCALVES, Sylvie LASSELIN, Claire PRELY, Delphine RITTAUD, Manon RODRIGUES, Sylvaine SCHEMMELE et Nadia TRABELSI

Services Techniques : Mustapha ABED, Pierre DA RONCH - Responsable Festivités, Nelly DENARIE, Johnny HEBANT et Aydin SAVAS - Responsable Propreté-Voirie

La ville recrute des profils variés !
Postulez à nos offres d'emplois sur : www.larochesurforon.fr

CCAS : Cécile BOLZONI - Directrice du CCAS et Emilie DEAGOSTINO - Responsable des Affaires Sociales



INFOS PRATIQUES

Recensement de la population :

Cette année, La Roche-sur-Foron réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer des projets et équipements publics collectifs adaptés. Une partie des logements et des **habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024**.

Comment ça se passe ?

Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en faites partie, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information (dans votre boîte aux lettres ou en mains propres). Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement, et suivez les instructions qui y sont indiquées.

Il est possible de se faire recenser en ligne. Plus simple et plus rapide pour vous, c'est également plus économique et plus responsable pour l'environnement !

Pour toute information concernant le recensement, rendez-vous sur le site web **le-recensement-et-moi.fr** ; ou contactez le service population au 04 50 25 95 80.

Recensement des frontaliers :

Chaque année, le Département de la Haute-Savoie reçoit du canton de Genève une compensation financière pour les travailleurs frontaliers, dont une partie est reversée à la commune (le Fond de Retrocession Genevois). Ainsi la Mairie recense toute personne **travaillant dans le canton de Genève et résidant à La Roche-sur-Foron**.

Quelle que soit votre nationalité, faites-vous connaître auprès du service population ou réalisez votre déclaration en ligne :

www.madeclarationfrontalier.fr



Vœux du Maire :

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la traditionnelle **cérémonie des vœux, le vendredi 05 janvier 2024 à 19h30** au parc des expositions Rochexpo.



Nouveaux arrivants :

Si vous habitez à La Roche-sur-Foron depuis moins d'un an, vous pouvez vous faire recenser auprès de la Mairie (service population) qui vous donnera toutes les informations pour vos démarches administratives et pour participer au pot d'accueil qui a lieu en septembre.

État civil, prendre rendez-vous :

Anticipez vos demandes de carte d'identité et passeport jusqu'à plusieurs mois à l'avance pour éviter les mauvaises surprises ! Prenez rendez-vous en ligne directement sur notre page d'accueil : **larochesurforon.fr**

TRIBUNES

GROUPE MAJORITAIRE : LA ROCHE !

Chères Rochoises, chers Rochois,

Ce bulletin municipal est l'occasion de vous faire part de toutes les avancées réalisées sur la commune en 18 mois. Depuis que vous nous avez accordé votre confiance, des routes ont été refaites, de nouvelles manifestations dynamisent notre ville et de nouveaux équipements sportifs et de santé ont été achevés.

Plus que jamais, votre santé a été au cœur de notre action : l'ouverture du Centre de Santé du Foron, la mise en place d'une mutuelle communale et la formation aux gestes de premiers secours gratuite pour tous nous permettent dès aujourd'hui de vivre dans notre ville en bonne santé.

Chacun de ses projets est mené en concertation avec les acteurs concernés : avec les habitants des quartiers, avec les commerçants, avec les professionnels, avec les associations... pour s'assurer qu'ils correspondent aux besoins de tous.

Ce bulletin municipal est aussi l'occasion de vous présenter les grandes perspectives pour les années à venir. Le programme « Petites Villes de Demain » (PVD), avec ses 25 actions concrètes, nous permet d'engager la transition écologique à La Roche et d'embellir nos espaces publics, mais aussi le réaménagement de la gare et la construction d'une crèche sur le site Colombu.

En cette fin d'année, nous serons heureux de vous retrouver et d'échanger avec vous sur les manifestations de Noël, qui font briller notre ville. Nous vous invitons aussi à vous rendre chez vos commerçants locaux pour offrir vos plus beaux cadeaux !
Passez de très belles fêtes de fin d'année.

Échangeons ensemble sur Facebook **LA ROCHE !** et sur Instagram **@la.rocche.2022 !**

GROUPE MINORITAIRE : LA ROCHE AUTREMENT

Voilà un an que M. Saddier a annoncé le projet de Vélodrome Arena sur notre territoire et pourtant aucune information n'est diffusée aux Rochois-es. M. Ducimetière et son équipe jouent la carte de l'opacité et du déni de démocratie en refusant la demande de référendum et en évacuant toute consultation sérieuse auprès de la population.

Aucune transparence sur le droit de préemption donné au Département pour la construction d'un parking de 2 000 places, défini comme parking relais, mais situé aux abords de Rochexpo et non en proximité de la gare. Son coût porterait la dépense d'argent public pour ce Vélodrome Arena à plus de 150 millions d'euros. Ce projet gigantesque va impacter notre ville pour les décennies à venir.

Aveuglé par le "rayonnement" qu'apporterait une telle structure, le maire en perd le sens des priorités. Au vu de la situation économique, sociale et environnementale, il est vital de répondre massivement aux sujets qui concernent concrètement les Rochois-es dans leur quotidien.

L'autre inquiétude, que nous développons sur la tribune parue sur le site internet de la mairie et sur notre site, est l'opération immobilière sur le site de l'ancien hôpital Andrevetan menée sans associer les groupes minoritaires et sans anticipation du trafic automobile qu'elle engendrerait.

Malgré le refus du maire de nous octroyer une salle de permanence, nos élu-es sont disposé-es à vous rencontrer chaque premier samedi du mois, entre 11h et midi, devant la Mairie.

Plus d'infos et inscription à notre infolettre sur : **https://larocheautrement.org**

GROUPE MINORITAIRE : LA ROCHE ENSEMBLE

Être une opposition constructive mais qui fait entendre sa voix, tel est notre objectif.

L'équipe majoritaire dit à qui veut l'entendre qu'elle est ouverte, mais qu'elle se heurte à des oppositions avec qui elle ne peut pas discuter. En réalité, elle n'accepte ni la contradiction, ni la remise en cause de ses méthodes.

2 exemples :

Nous avons demandé un référendum sur le projet de l'Arena Haute-Savoie que toute l'équipe majoritaire a refusé alors que ce projet structurant n'était même pas dans leur programme en 2022. Nous pensons que ce sont les Rochois qui doivent décider. Depuis, pas de son, pas d'image, malgré la gronde et les demandes d'informations régulières lors des Conseils Municipaux.

La réhabilitation de l'ancien hôpital Andrevetan, elle, n'a jamais été abordée dans aucun Conseil Municipal depuis juillet 2022. Et soudain, la majorité nous annonce qu'une information sera faite aux Rochois le 19 décembre 2023 sur un projet déjà ficelé, sans modifications possibles, alors que beaucoup de questions se posent encore. Là aussi, nous demandons que les Rochois soient consultés au préalable pour donner leur avis.

Par ailleurs, nous saluons l'ouverture d'un Centre de Santé près du parking des Afforêts début 2024. Cette structure avait été initiée par l'équipe Georget-Montant. Nous pensons également que le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire près de la Coriandre a été injustement bloqué par le Préfet et que les élus doivent absolument le soutenir.

www.la-rocche-ensemble.fr

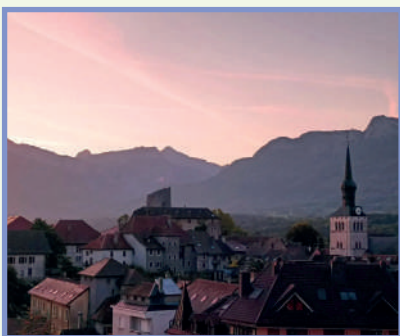
Pour nous joindre : **contact@la-rocche-ensemble.fr**

#LAROCHEAUOEUR

Partagez vos plus beaux clichés de notre ville sur Facebook ou Instagram en utilisant le hashtag **#larocheaucoeur** et retrouvez-les dans votre prochain magazine !



Le passage des coureurs lors du Tour de France, dimanche 16 juillet
@waedgoumani



Magnifique ciel au lever du soleil qui illumine la Tour des Comtes à la fin du mois d'Octobre Rose **@sailing.uno**



Ouverture ! Le Bistrot de la Gare, bar et café, vient dynamiser ce quartier
@le_bistrot_de_la_gare_



L'élection de Miss Rhône-Alpes à Rochexpo le 23 septembre, en route vers le titre de Miss France **@photo.by.thibault**

OURS

La Roche Ma Ville est un bulletin semestriel édité par :
Mairie de La Roche-sur-Foron,
Hôtel de ville - CS 10130 - 74800 La Roche-sur-Foron
04.50.25.90.00
www.larochesurforon.fr

Responsable traitement RGPD :
Mairie de La Roche-sur-Foron

Directeur de publication :
Pierick DUCIMETIÈRE

Crédits photo :
Amélie PIETTE, Thibault PATIN, Inès RAPOSO, Michel PINIER,
service Développement Social, service Jeunesse, Voug'Truck,
Yayapoterie, SantéAlp, Mutuelle Just, Laurent GUETTE (dep74),
ALP'VRD, Théo LOMBARD, Vincent BESSE, Adobe, Google maps.

Conception et réalisation :
Théo LOMBARD,
Amélie PIETTE,
Coline CORBIN

Impression :
UBERTI JOURDAN
www.ubertijourdan.fr
Tirage : 6 000 exemplaires

CE QU'IL FAUT SAVOIR

**LE POINT SUR
LES ACTUALITÉS**



De nombreux projets structurants pour notre ville sont lancés, pour certains ce n'est que le début d'une phase de réflexion alors que pour d'autres les travaux se dessinent clairement. Voici l'occasion de faire le point sur les projets tant publics que privés.

CQFS_ TOUR D'HORIZON DES PROJETS PRIVÉS

#1 _ **Projet d'aménagement du site de l'ancienne scierie Pernollet** et de son secteur, situé Faubourg Saint-Martin : un permis de construire est en cours d'instruction pour l'édification d'un **programme immobilier de logements**. Le dossier étant à ce jour en cours d'instruction, plus de détails vous seront donnés prochainement. Une réunion d'échanges avec les riverains avait eu lieu le 22 mars 2023 en mairie.

#2 _ **Projet de réhabilitation et d'extension de l'ancien hôpital Andrevetan** : les travaux de rénovation du couvent, portés par le Département, sont terminés. Pour le restant du projet, porté par Teractem et la Caisse des Dépôts et Consignations, les travaux comprennent une première phase de démolition de certains bâtis ainsi qu'une seconde phase de transformation et d'extension de l'ancien hôpital en un **programme de logements et une résidence autonomie** qui sont en phase finale de conception.

Ce projet, lancé en 2020, a été réétudié par la Municipalité, qui le présentera lors d'une **réunion d'information sur le devenir du quartier, le 19 décembre 2023**. Le dépôt du permis de construire devrait avoir lieu avant la fin de l'année 2023.



Ci-dessus : insertion 3D, photo non-contractuelle

#3 _ **Projet de création d'un Pôle Santé Pluri-professionnel**, situé au carrefour de l'avenue Jean Jaurès et de la rue du Président Faure, dans les anciens ateliers Dechamboux. La Ville soutient la création de ce pôle santé porté par **Santé Alp** pour permettre à la population d'avoir un meilleur accès aux soins sur notre territoire. Le dossier du permis de construire réalisé par le porteur de projet est en cours de finalisation et devrait être déposé avant la fin de l'année.

En complément de l'ouverture du centre de santé municipal début 2024, ce pôle santé permettra d'enrichir l'offre de soins, sans faire concurrence aux professionnels de santé déjà installés, pour une ouverture à horizon 2025. Cela ne remet pas non plus en cause le soutien de la Municipalité au projet de création d'un pôle santé zone du Livron, à Amancy, qui est à ce jour en attente.

#4 _ **Projet d'aménagement du secteur gare en Pôle d'Échanges Multimodal (PEM)** mené par la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) : une première étude portant sur l'état des lieux et l'organisation des flux de déplacements autour du site de la gare (stationnement, voiture, vélo, piéton, gare routière) aboutira début 2024, et sera suivie d'une seconde étude pré-opérationnelle avant de débiter des travaux d'ici à 2025. En complément du chantier de l'intercommunalité, la Ville souhaite elle aussi aménager la rue Pierre Curie et le sous-terrain qui la relie à la rue Bernard Vaulet dans le but d'améliorer la mobilité des vélos et piétons. À cet effet des négociations sont en cours avec la SNCF pour racheter une partie du foncier rue Pierre Curie.

CQFS_ L'OUVERTURE DU CENTRE DE SANTÉ DU FORON

Afin de lutter contre la désertification médicale de notre territoire et d'assurer la prise en charge de la santé des Rochois et Rochoises, la Ville a initié un projet de centre de santé municipal. Sous l'impulsion de Marc Locatelli, adjoint à la prévention et à la santé, en concertation permanente avec les différents acteurs du territoire : les professionnels de santé, l'Ordre des Médecins, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS Nord 74), le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL), le SAMU, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et en accord avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), ce projet peut enfin voir le jour !

Le Centre de Santé du Foron est un **espace de consultations de premiers recours** qui se situe entre le cabinet de médecine de ville et le service des urgences de l'hôpital. Il prend en charge des patients, du nourrisson aux personnes âgées : pour des consultations de médecine générale et pour des soins non-programmés.

Situé au 34 place des Afforêts en centre-ville, le Centre de Santé du Foron, est bordé d'un parking zone blanche gratuit et accessible aux personnes à mobilité réduite. Les locaux sont neufs, tous équipés et connectés, afin d'être modernes et accueillants pour les futurs patients.

Le centre répond ainsi à 2 objectifs principaux :

1. faciliter l'accès aux soins et donc à un **médecin traitant** grâce à un service de proximité,
2. renforcer la prise en charge des soins non-programmés en diminuant la tension subie par
3. les soignants des cabinets de médecine de ville et par le service d'urgence du CHAL.

Le Centre de Santé du Foron ouvrira en **janvier 2024** !

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h00 à 20h00.

Toutes les infos : **centredesanteduforon.fr** ; et dans la brochure d'information glissée avec votre magazine.



CQFS_ MAISON DE LA PETITE ENFANCE



La délégation de Maitrise d'Ouvrage a été signée avec SEMCODA, qui assistera la commune tout au long du chantier de la Maison de la Petite Enfance (MPE) sur le terrain légué par Madame Colombu en 2018. L'architecte retenu prépare actuellement ses esquisses pour un rendu en fin d'année. Une réunion de lancement a également eu lieu mardi 7 novembre avec l'ensemble du groupement afin de rappeler les attentes de la Municipalité, notamment en termes de prix et de calendrier. Tout sera mis en œuvre pour tenir l'objectif d'une **ouverture en septembre 2025**.

Pour rappel, l'équipement dans son ensemble comprendra un nouveau bâtiment pour une crèche de 39 places (dont 23 nouvelles) et le Relais Petite Enfance (RPE) et préservera la maison actuelle. Le grand verger sera aussi conservé et mis en valeur pour offrir un espace de jeux verdoyant et ludique aux enfants.

CQFS_ MUTUELLE COMMUNALE : PROPOSER À TOUS UN ACCÈS FACILITÉ AUX SOINS



Une collaboration pour le bien des Rochois !

Aujourd'hui, à La Roche-sur-Foron comme ailleurs en France, le constat est le même : de plus en plus de nos concitoyens renoncent aux soins ou paient trop cher un accès aux soins mal remboursés.

La mutuelle de La Roche-sur-Foron : pas « just » un gadget

Ainsi, la Ville a décidé la mise en place d'un dispositif de mutuelle « communale » qui a été négocié afin d'offrir aux Rochoises et Rochois une complémentaire santé alliant qualité de prestations et cotisations attractives. Un cocktail qui séduit grâce à sa grande souplesse de mise en place et à l'accompagnement proposé.

En effet, parmi tous les acteurs du monde mutualiste rencontrés, le choix s'est porté sur la **Mutuelle Just**. Les élus ont travaillé pour proposer des formules adaptées aux besoins des habitants et des tarifs en adéquation avec les possibilités de chacun.

Une mutuelle certes, mais pas que...

L'offre inclut des services et des avantages riches et variés en ces temps où la prévention, la préservation du bien-être et du bien-vieillir sont encore plus importants. En effet, chaque adhérent à la mutuelle communale peut notamment bénéficier du remboursement de sa licence sportive jusqu'à 40 € valable pour tous les ayants droit, accéder à la téléconsultation médicale, mais aussi bénéficier d'une offre de parrainage vous permettant d'économiser 150 € par an.

Des permanences sur rendez-vous

Pour tout savoir sur cette mutuelle dédiée, des permanences sont organisées tous les vendredis, sur rendez-vous, dans l'espace France services.

Pour tout renseignement ou pour réserver dès maintenant un créneau horaire : 0 809 546 000 ou sur le site www.just.fr dans la rubrique « nos agences ».

CQFS_ SAUVEZ DES VIES AVEC LES FORMATIONS NOS CŒURS ROCHOIS

Nos Cœurs Rochois (NCR) est une initiative communale à l'attention des habitants et commerçants de la ville. Le but est d'améliorer la sécurité et la santé de tous en offrant une formation de premiers secours à l'ensemble des citoyens de La Roche-sur-Foron.

Pour les commerçants, qui gèrent un établissement recevant du public, une formation **Prévention et Secours Civique de niveau 1** (PSC1) est proposée ; pour les habitants c'est une formation plus courte qui permet d'apprendre les **Gestes Qui Sauvent** (GQS) à pratiquer lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles.

Ces gestes peuvent sauver des vies ! C'est pourquoi la Municipalité souhaite **offrir l'opportunité à 100 % des Rochoises et Rochois**, âgé(e)s de 10 ans et plus, d'effectuer gratuitement cette formation d'ici à 2026. La formation, assurée par des équipes compétentes de pompiers (UDSP) et/ou de la Croix-Rouge Française, s'élève à 46 € et sera entièrement financée par la Commune.

Convaincus de l'importance et de l'intérêt de ce projet nous vous invitons à participer à cette formation et comptons sur votre soutien et engagement ! Les inscriptions se font en ligne sur : www.laroche-sur-foron.fr/nrcr-1321

Des dates sont déjà disponibles jusqu'à juin 2024 !



Faire la formation de chez vous ? C'est possible !

Famille nombreuse, groupe d'amis, collègues de travail... dès 10 personnes, vous pouvez contacter l'équipe NCR pour organiser votre formation groupée : noscœursrochois@gmail.com

CQFS_ RENATURATION DE LA MERLE

Inauguration des travaux de renaturation de la Merle

C'est sous une pluie battante, que les élus de La Roche, de la CCPR, de Rochexpo, du Département et du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) se sont réunis vendredi 20 octobre 2023 pour inaugurer les travaux menés sur la Merle.

Le ruisseau de la Merle, qui traverse Rochexpo, a été en partie busé et bétonné lors de la construction du parc des expositions. Les élus du SM3A, dont La Roche-sur-Foron est membre, ont décidé de redonner son aspect naturel au cours d'eau, pour favoriser la biodiversité. Les berges ont été réaménagées, avec un maximum de végétation adaptée à ce milieu. Les visiteurs de Rochexpo peuvent dorénavant profiter d'un cadre végétal, propice à la balade et à la contemplation.

Une renaturation exemplaire, dont le résultat montre tout le savoir-faire du SM3A pour la gestion des cours d'eau du bassin versant, à découvrir plus en détails sur www.riviere-arve.org



CQFS_ TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE



Suite aux travaux conjoints, entre la CCPR et la Ville, de rénovation des réseaux d'eaux (eaux potable, pluviale et usée), la Commune a requalifié **l'arrêt de bus pour le mettre aux normes PMR** (personne à mobilité réduite) et le rendre plus agréable avec du **mobilier urbain et un espace vert en pleine terre**. Ces travaux ont été finalisés avec un enrobé à neuf, réalisé sur le rond-point Candelo par le Département de la Haute-Savoie et sur la place de la Grenette par la Mairie.



Création d'un point d'apport volontaire pour centraliser la collecte des déchets (déchets plastiques divers et végétaux) au cimetière d'Oliot et aux jardins familiaux.



Expérimentation en sens unique montant rue de la Folleuse.

Le sens unique concerne les voitures, la rue reste en double sens pour les vélos. Cette phase d'expérimentation a été décidée avec les riverains lors d'une réunion d'échanges en septembre 2023.

Si l'expérimentation est concluante, des travaux plus durables seront réalisés en 2024.



À venir : création de trottoirs et réfection de l'enrobé rue de Profaty à Broys. Début du chantier en novembre 2023 ! Cela fait plusieurs années que la Ville crée des portions de trottoirs (boulevard Georges Pompidou – photos ci-dessus, puis rue des Vernes) afin de sécuriser l'accès à l'école Cadoret pour nos enfants.

Plan d'investissement pluriannuel pour l'entretien des voiries et trottoirs.

Cette année la route de Lavillat a bénéficiée d'un budget de 150 000 € pour les enrobés. 750 mètres de route ont ainsi été refaits !



Installation d'une fontaine à eau au Parc du Château de l'Échelle.



Nouveau clubhouse pour le FC Foron !

Ville de sport, La Roche a porté la réalisation de vestiaires et d'un clubhouse pour accueillir les plusieurs centaines de licenciés du club, et favoriser ainsi la pratique du sport dans notre ville, qui compte plus de 30 associations sportives !



CQFS_ INSTALLATION DU CLSPD

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est une instance, présidée par le Maire, de pilotage et de concertation entre institutions et organismes publics et privés dont les objectifs sont la prévention et la lutte contre la délinquance. Le CLSPD a pour vocation **d'améliorer le vivre-ensemble et la cohésion sociale.**

La dynamique partenariale : un atout essentiel !

L'enjeu du CLSPD est en effet de croiser les regards et les expériences, de **s'appuyer sur la complémentarité des compétences** pour mettre en place des dispositifs de suivi et d'évaluation en cohérence avec la réalité de terrain. Ainsi le CLSPD inclut des **élus**, des **services municipaux** (service développement social, service animation jeunesse, service des sports, police municipale), de nombreux **partenaires locaux** ainsi que les membres de droit, à savoir :

- le **Préfet**, faisant participer activement les services de l'État, comme la Gendarmerie nationale ;
- le **Ministère Public**, représenté par le Procureur de la République, acteur central de la politique pénale impliquant les services de justice dans le cadre d'un travail collaboratif local ;
- le **Département**, acteur fondamental dans les politiques de la protection de l'enfance et de l'adolescence notamment grâce à la participation des collèges et d'éducateurs spécialisés déployés sur le territoire.

Fonctionnement sur la commune

Concrètement, il permet d'élaborer une stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance sur le territoire et de mettre en place des actions conjointes pour remédier aux problématiques repérées. La mise en place du dispositif est déclinée en 3 niveaux à La Roche-sur-Foron :

1. Comité Institutionnel

Objectif : mettre en place des orientations prioritaires, en fonction des remontées, sur les sites les plus « sensibles » de la commune.

2. Comité Opérationnel

Objectif : en fonction des orientations définies en Comité Institutionnel, proposer ou renforcer des actions et les mettre en place avec des acteurs de proximité.

3. Groupes de travail

Objectif : travailler sur un thème précis avec les partenaires et/ou professionnels adaptés.

Les principaux axes de travail retenus par le CLSPD sont :

- La prévention de la délinquance des jeunes
- Les violences
- La lutte contre les atteintes à la tranquillité publique
- La prévention de la radicalisation et accompagnement des familles
- La prévention routière

CQFS_ SONDAGE

La Ville de La Roche réalise un sondage sur vos habitudes alimentaires !

Dans le cadre du travail réalisé sur le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**, qui vise à relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines, la commission Santé & Prévention Bien-être a conçu un questionnaire dans le but de mieux connaître les **habitudes alimentaires des Rochoises et Rochois.**

Pour répondre au sondage, flashez le QR Code ci-contre : ou rendez-vous sur : **forms.office.com/r/t1W77u5YKB**

Les résultats seront utilisés afin d'organiser des actions évenementielles autour des thématiques Santé & Bien-être. Aidez-nous à identifier ce que la Commune peut mettre en place pour vous accompagner vers une alimentation plus saine !



CQFS_ FLASH INFO DU QUOTIDIEN

#1 — Votre marché du jeudi se déplace en centre-ville dès février 2024 !

Volonté municipale afin de redynamiser le cœur de ville, le marché s'installera dans les rues et places : Carnot, Clavel, République, Hôtel de Ville et Grenette.

#2 —

Depuis le 30 octobre 2023, les horaires d'accueil du public, à la fois physique et téléphonique, des **Services Techniques et du Service Urbanisme-Foncier** ont été modifiés. Les permanences ont lieu :

Lundi : Fermé
Mardi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Mercredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 16h00



#3 —

À l'occasion de la **Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes** (25 novembre), la Commune continue son action de prévention notamment avec des outils pour comprendre les étapes de la violence. Glissé avec votre magazine municipal, vous trouverez un « **Violentomètre** » destiné à alerter sur les violences conjugales subies dans le couple.

Si vous êtes victime de violences, vous pouvez appeler le : **39 19** plateforme téléphonique d'écoute, d'information et d'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles, accessible 24h/24 et 7j/7.

#4 —

Vous avez des enfants scolarisés dans les écoles élémentaires publiques **Mallinroud ou Bois des Chères** ? Pourquoi ne pas les inscrire au Pédibus, il reste des places !

Le Pédibus c'est un ramassage scolaire pédestre. Il s'agit de groupes de parents, de bénévoles et d'agents municipaux qui accompagnent les élèves à pied vers l'école en suivant un trajet sécurisé. Plus de sport, moins de pollution et chaque jour un moment de convivialité !

Pour s'inscrire veuillez prendre contact auprès du Service éducation :

Tél. : **04 50 97 62 92** • Mail : **service.scolaire@larochesurforon.fr**



#5 — Déneigement : qui fait quoi ?

En cette période hivernale, nous rappelons que le déneigement devant les habitations (trottoir compris et sans obstruer les bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux) est de la responsabilité de l'occupant. Locataires ou propriétaires, **les riverains et les commerçants ont l'obligation de déneiger** devant leur porte.



#6 —

Ouverture de **France services Pays Rochois** à proximité de la gare de La Roche-sur-Foron depuis le 2 novembre 2023. France services est une structure mise en place par l'État pour offrir un accompagnement de proximité et simplifié pour les citoyens. L'accueil se fait sur rendez-vous :

Tél. : **07 49 73 87 45** • Mail : **fs.laroche-reignier@faucignymontblanc.com**

CQFS_ ASSOCIATION : AVEC SOLINE CONTRE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE

Rencontre avec Cyril Kergadallan, président de l'association « Avec Soline Contre La Paralyse Cérébrale », à l'occasion de la sortie de leur livre éducatif « **Tous avec Yujie** ».

> Bonjour Cyril, pouvez-vous commencer par nous présenter Soline ?

Notre fille Soline est née en septembre 2022. Elle a subi à sa naissance un AVC pédiatrique (Accident Vasculaire Cérébral - lorsque la circulation sanguine vers ou dans le cerveau est interrompue), ce qui a causé des séquelles permanentes et d'importantes lésions cérébrales. Soline suit aujourd'hui de nombreuses thérapies et de la rééducation, afin de limiter les effets de l'AVC sur son développement.

> Pourquoi avoir créé une association ?

Nous nous sommes retrouvés seuls face à l'état de santé de notre fille. Quand bien même l'AVC pédiatrique touche entre 500 et 1 000 nouveau-nés par an en France, les listes d'attentes pour accéder aux soins sont de 6 à 24 mois alors que chaque mois compte. L'offre de soins se trouve essentiellement à l'étranger, ce qui représente un coût pour les familles. Le but de l'association est donc de mieux faire connaître l'AVC pédiatrique et d'accompagner les familles concernées, car les contraintes administratives et les délais pour être accueillis dans des structures sont un véritable combat dans le combat !

> Quelles actions menez-vous ?

D'abord, de la sensibilisation et de la pédagogie. Nous avons édité un livre destiné aux enfants de 1 à 4 ans, pour leur expliquer avec des mots adaptés ce qu'ils vivent. Le livre est gratuit et peut-être commandé sur notre site. Un exemplaire est d'ailleurs disponible à la médiathèque de La Roche-sur-Foron. À plus long terme, nous souhaitons participer au financement des soins d'autres enfants et organiser des rencontres entre enfants.

> Avez-vous un conseil que vous donneriez aux familles qui se trouvent dans la même situation que vous ?

Il faut se battre et ne rien lâcher ! Il existe une communauté soudée, qui peut apporter un soutien moral et de l'information pour se sentir accompagné. Avec notre association, nous nous tenons à disposition de toute association ou entreprise qui souhaite soutenir cette cause pour prévoir des temps de sensibilisation.

> Contact de l'association :

Site web : www.avecsofine.com

Tél. : **07 61 18 78 44**

Mail : contact@avecsofine.com



CQFS_ À VOTRE SERVICE ! #1

Afin de mieux vous faire connaître les différentes activités de la Mairie, nous vous proposons une série de présentation et d'immersion au sein des services ! Avec ce premier numéro, découvrez le rôle des Services Techniques, qui travaillent pour votre qualité de vie et votre sécurité au quotidien.

Les activités du pôle Services Techniques se répartissent en 5 branches : **Bâtiment & entretien ; Espaces Verts ; Festivités ; Propreté ; Voirie & réseaux**. Au total ce sont **46 agents** au service des Rochois, qui travaillent à l'hôtel de ville pour les questions administratives et au Centre Technique Municipal (CTM) pour les missions de terrain. C'est un service opérationnel qui œuvre au quotidien pour améliorer le cadre de vie des habitants, entretenir le patrimoine bâti, routier et naturel, embellir la commune et mettre en œuvre les grands projets portés par la Municipalité.

• Focus sur les services Festivités et Bâtiments :

Tout au long de l'année, les agents Festivités prévoient, organisent et assurent **le bon déroulement des événements festifs** qu'ils soient organisés par la Ville, l'Office de Tourisme ou les associations (prêt de matériel, installation, logistique...). Ainsi au fil des saisons, des manifestations animent votre ville grâce à la contribution active de cette équipe ! En cette période de Noël, elle intervient aussi sur le montage puis démontage des illuminations qui contribuent à l'ambiance magique des fêtes.



Chiffres clés

- 5 agents Festivités
- 85 manifestations à gérer par an

En hiver :

- 120 motifs lumineux
- 70 mètres de guirlandes
- 27 boules lumineuses
- 7 sapins (4 grands & 3 petits)

L'équipe Bâtiment, quant à elle, gère un parc de presque **40 bâtiments municipaux** et assure : l'entretien, les travaux de fonctionnement courant, chauffage, plomberie, électricité, etc... Les agents ont déjà réalisé l'installation de thermostats intelligents dans 4 bâtiments, qui permettent de piloter les radiateurs à distance afin d'optimiser la consommation d'énergie. C'est une action qui avait été inscrite dans le **Plan de Sobriété Énergétique**, mis en place en novembre 2022. Les plages d'extinction de l'éclairage public ont aussi été élargies de 23h00 à 5h30 en période hivernale. Pour être le plus efficace possible, l'ensemble de l'éclairage public est basé sur des horloges astronomiques (capteurs de luminosité).

• Et le déneigement ?

En hiver, le déneigement est une partie importante du travail des agents du Centre Technique Municipal. Dès 03h30 du matin, 7 jours sur 7, la surveillance du réseau routier communal est effectuée par un patrouilleur qui déclenche, si nécessaire, les engins et les agents de déneigement des trottoirs. Sur la commune le déneigement fonctionne par secteurs définis comme suit : 1) ville et gare, 2) Broys, 3) campagne, 4) Orange et la route principale de Lavillat (secteur couvert par l'entreprise Maulet).

Petit rappel : le code de la route impose de faciliter le passage des engins de service hivernal lorsqu'ils utilisent leur flash bleu.



Chiffres clés du déneigement

- 4 secteurs
- 3 engins
- 110 km de voirie
- 32 km de trottoir à déneiger manuellement



Nos Cœurs Rochois



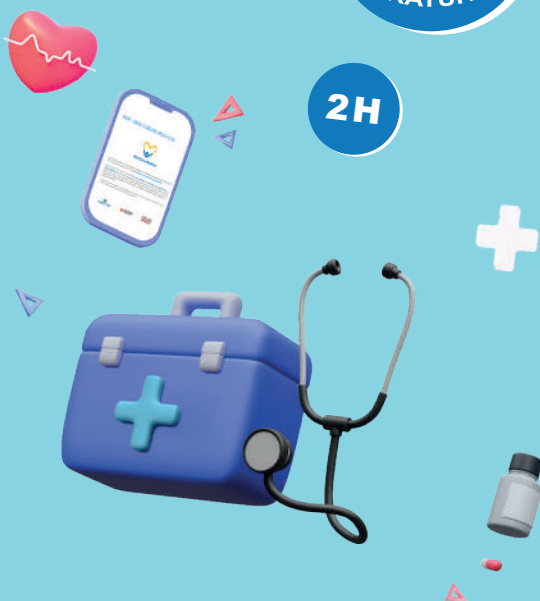
Formez-vous aux Gestes Qui Sauvent

Formation GQS :

- Pour tous les habitant(e)s de La Roche-sur-Foron, âgé(e)s de + 10 ans
- Assurée par les pompiers de l'UDSP et la Croix-Rouge
- *46 € financé par la commune



2H



INSCRIPTION

www.larochesurforon.fr/ncr-1321



Option Groupe :

Familles nombreuses, amis, collègues de travail... avec minimum 10 personnes, formez-vous ensemble de chez vous !

RETRO - SPECTIVE 2023

**RETOUR EN IMAGES SUR
LES TEMPS FORTS QUI ONT
RYTHMÉ L'ANNÉE 2023**



L'année débute avec la première édition du salon « **Vaches en Piste** » auquel a participé la Mairie et notamment la transhumance des animaux du centre-ville jusqu'à Rochexpo.



MARS 2023.

Des centaines d'élèves Rochois se sont réunis place de l'hôtel de ville pour les « cartes de la fraternité » dans le cadre des **Semaines d'éducation contre les discriminations et le racisme.**

MARS 2023.

Rencontre entre les **commerçants récemment installés sur La Roche** et Monsieur le maire, Isabelle Belin (adjointe au commerce) et Valérie Corduri-Daviet (directrice de l'Office de Tourisme) lors d'une réception en mairie.

Un **pot d'accueil pour les nouveaux habitants** de notre ville et la remise d'un livret d'accueil a également eu lieu au mois de septembre cette année.





AVRIL 2023.

Concert des Harmonies Municipales lors d'une soirée festive à l'occasion du **51^{ème} anniversaire de jumelage entre Stockach et La Roche-sur-Foron.**

Une centaine d'invités (nos amis Allemands, les membres du comité de jumelage et les familles d'accueil Rochoises) ont profité d'un week-end convivial et riche en découvertes locales.

MAI 2023.

Le service Espaces Verts vous a proposé une journée **porte ouverte de la serre municipale** avec des stands d'informations, une grainothèque et un atelier création de jardinière. Le ciel gris n'a pas découragé les nombreux visiteurs qui sont venus participer à la balade urbaine.



FÉVRIER 2023.

Suite au séisme qui touche la Turquie et la Syrie en février, la ville se mobilise sous l'initiative de Saïda Haddour (adjointe aux affaires sociales) pour venir en aide aux populations. Une collecte de dons est organisée pour récolter des produits d'hygiène. Six palettes seront convoyées le 23 février.



SEPTEMBRE 2023.

Une nouvelle fois sous l'initiative de Saïda Haddour, la municipalité s'organise afin de mettre en place des permanences pour une collecte de dons.

Et une nouvelle fois, les habitants répondent présents pour venir en aide à la population Marocaine frappée par le séisme du 08 septembre. Au total ce sont **35 tonnes de marchandises** qui ont été emmenées le 19 octobre par le transporteur F.A.B d'Arenthon. Puis dès le 25 octobre, Saïda Haddour s'est rendue sur place à Marrakech pour aider à la distribution.

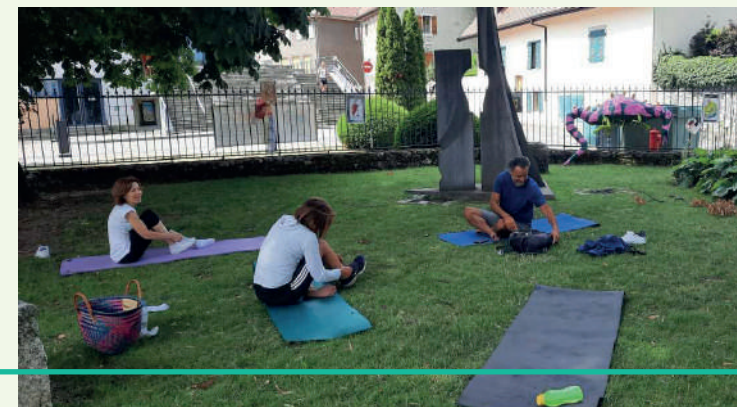


JUIN-JUILLET 2023.

L'animation « **Quartier en fête** » proposée par le CCAS - Service Développement Social avec différents partenaires de la commune, était de retour cet été pour trois dates à La Balme, Les Afforêts et aux Capucins Girolles. À cause d'une météo capricieuse, seules deux séances nocturnes en plein air ont été maintenues avec la projection des films *Encanto* et *Le loup et le lion*, mais celles-ci ont eu du succès !

JUILLET-AOÛT 2023.

Première édition de **l'Été au Plain Château**, qui a vu le parking du cinéma se transformer en scène ouverte le temps d'un été. De nombreuses activités vous ont permis de découvrir ou redécouvrir notre belle cité médiévale : sport, poterie, balade dans le parc, yoga, concert... en plus d'un mur d'expression artistique pour laisser libre court à votre imagination, notamment investi par le service Animation Jeunesse, et de la présence de 4 foodtrucks prêts à vous régaler.





SEPTEMBRE 2023.

Nouvelle formule pour la Fête du sport qui devient le **Village des Associations** et qui aura lieu tous les ans début septembre. Cet évènement a réuni plus de **50 associations Rochoises** dans tous les domaines : sport évidemment, mais aussi enfance, nature et environnement, culture, musique, santé et solidarité. Le but : vous faire découvrir la richesse de notre tissu associatif !

SEPTEMBRE 2023.

Emblématique, **la Grimpée du Pays Rochois** fêtait sa **40^{ème} édition** ! Plus de 1 100 coureurs et marcheurs se sont lancés dans l'ascension de La Roche jusqu'au chalet de La Balme sur un total de 10 km. Un parcours modifié a été mis en place cette année pour garantir la sécurité de tous (dû au trafic ferroviaire grandissant) mais l'arrivée dans la joie et la bonne humeur autour du buffet n'a pas changé !



OCTOBRE 2023.

La Roche-sur-Foron s'est engagée tout au long du mois d'octobre dans la campagne mondiale de lutte contre le cancer du sein. Plusieurs actions ont été mises en place pour informer et sensibiliser le public, et le moment fort du programme a été le **Concert de clôture Octobre Rose**, mettant en scène Olivier Faletto à l'église Saint-Jean-Baptiste.

Cette première a réuni plus de 50 personnes ! Ainsi votre participation et votre soutien ont fait de ce mois un moment de solidarité et d'espoir pour soutenir les personnes touchées par le cancer du sein avec pas moins de 260€ récoltés.



Un projet de redynamisation de la ville qui profite à tous.

Pour les familles

Des actions fortes seront menées sur le logement, avec des aides à la rénovation de l'ANAH, de nouveaux logements et une primo-accession facilitée. De même la ville développera des espaces récréatifs au parc du Château de l'Echelle : espace de détente, de promenade, de jeux et de pique-nique. Enfin la place de la nature sera renforcée et des actions sur la santé et le bien-être seront menées.

Pour les commerçants

Un véritable renforcement de la dynamique commerciale sera développé pour attirer davantage de flux touristiques. Des liens plus étroits avec Rochexpo seront tissés et des aides mises en place pour l'amélioration des façades et la modernisation des rues.

Pour les jeunes

La ville portera des actions de développement des sports, de la citoyenneté et de la mobilité des jeunes mais aussi des actions incitatives vers plus de transition écologique.

Pour les seniors

Une ville qui ambitionne d'inclure et de soutenir les seniors en proposant des activités diverses : rencontre, culture, sport, animation... et qui leur témoigne une reconnaissance plus forte dans leur engagement au sein du tissu associatif. Une ville où on peut marcher plus facilement, où la nature est plus présente, où l'accès aux soins est renforcé et des politiques de prévention mises en place.

Pour les entrepreneurs et les salariés

L'esprit entrepreneurial sera encouragé et facilité par des structures d'accompagnement à l'éclosion de nouvelles filières et activités. Les mobilités et l'accès aux transports seront facilités pour les salariés par le renforcement et la modernisation du pôle gare.

Pour les touristes

Un centre historique valorisé, un patrimoine rénové, une identité affirmée (histoire, nature, animation, culture), des animations et des services touristiques repensés permettront d'attirer plus de visiteurs et de valoriser notre patrimoine.

DOSSIER PVD*

PETITES VILLES DE DEMAIN UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR FAIRE DE LA ROCHE-SUR-FORON UN PÔLE MAJEUR DE LA HAUTE-SAVOIE



La Roche-sur-Foron est lauréate du programme PVD, mis en place par l'État et ses partenaires, qui vient soutenir et faciliter les dynamiques des villes de moins de 20 000 habitants.

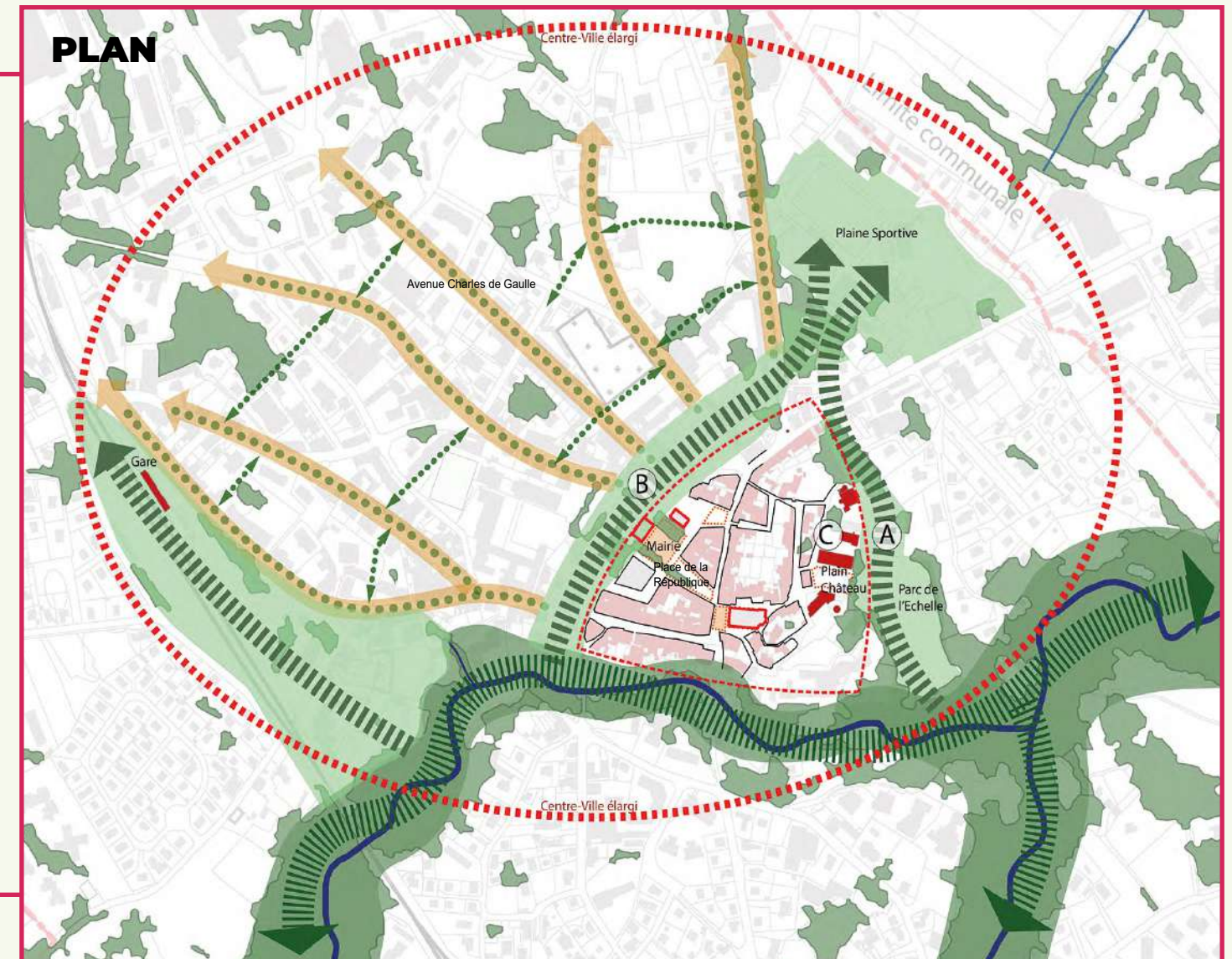
Après plusieurs mois d'échanges et de nombreux ateliers avec les acteurs et partenaires du territoire et du programme PVD, la ville est heureuse de vous présenter les cinq axes stratégiques retenus, ainsi que les grandes actions à venir, pour dynamiser son développement et faire de La Roche-sur-Foron le cœur de la Haute-Savoie.

PROJET DE MISE EN VALEUR ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Roche-sur-Foron peut s'appuyer sur son exceptionnel patrimoine urbain, architectural et paysager pour imaginer **une qualité de vie et une urbanité contemporaine uniques**, dans un « centre-ville élargi ». Celui-ci sera transformé par de nouveaux usages articulés autour d'espaces publics réaménagés.

LÉGENDE

- ◆ Qualifier le centre-ville élargi par une structure paysagère articulée autour du Foron.
- ▨ Poursuivre l'aménagement de la vallée du Foron, du Parc de l'Echelle jusqu'à la voie ferrée (continuités piétonnes inter-quartiers, aménagements paysagers de qualité, programmation diversifiée, multiplication des connexions au centre-ville)
- ▨ Aménager trois grandes trames paysagères reconnectant la ville au Foron
- ◆ Donner une urbanité au centre-ville élargi par la requalification des espaces publics.
- ▨ Transformer les voies radiales routières en rues paysagères favorisant la marche à pied
- ▨ Compléter la trame viaire par des voies piétonnes nord-sud, inspirées des traboules du centre historique
- ◆ Mettre en valeur le centre historique par un « tour de ville » paysager.
- Ⓐ Aménager une trame paysagère du parc de l'Echelle
- Ⓑ Aménager une trame paysagère du centre-ville articulant plusieurs places publiques réaménagées et ponctuées de nouveaux programmes (commerces, équipements, logements)
- ◆ Valoriser le centre historique en un quartier patrimonial à haute valeur d'usage
- Ⓒ Réinvestir les bâtiments existants : Château de l'Echelle, Scolasticat
- Ⓒ Requalifier les espaces publics du Plain Château : la place Saint-François, mails paysagers, jardins...



ZOOM SUR DES AMÉNAGEMENTS POSSIBLES :



LA CONVENTION PETITES VILLES DE DEMAIN



Cinq axes stratégiques pour enclencher une nouvelle dynamique et faire de La Roche un pôle majeur de la Haute-Savoie.

#1 RAYONNER

Mieux faire connaître l’identité du territoire Rochois et conforter sa place au cœur de la Haute-Savoie.

NOS OBJECTIFS :

Augmenter la notoriété de La Roche-sur-Foron avec des visiteurs plus nombreux et un patrimoine rénové qui profite à tous.

- À court terme (1 à 3 ans) :
 - Le quartier médiéval sera valorisé. Le château transformé en lieu d'exposition. L'été, la cité médiévale devient un « **quartier estival** » avec une **programmation culturelle et touristique** renforcée.
 - Une étude est engagée pour classer le site en « **site patrimonial remarquable** » et aider à sa rénovation.
 - Une **politique de communication et d'attractivité économique et touristique** de La Roche est lancée.
 - Un **groupe « rayonnement et attractivité » est créé**, comprenant des habitants, des commerçants, des représentants d'entreprise, etc.
- À plus long terme (3 à 7 ans) :
 - Le site de la cité médiévale est classé en patrimoine remarquable ce qui facilite sa rénovation.
 - **Le Scolasticat et le Château sont programmés sur de nouveaux usages.** Les tests de la place Saint-François ont mis en avant de nouveaux usages : elle est réaménagée et végétalisée, un café est installé et devient un lieu central de la ville « touristique et estivale ».
- En parallèle,
 - Un travail est entrepris avec Rochexpo pour améliorer les déplacements de ses visiteurs vers le centre-ville.
 - L'avenue Charles de Gaulle est repensée pour faciliter les parcours vers le centre-ville.

FOCUS. Qu'est-ce qu'un site patrimonial remarquable ?

Le classement au titre des sites patrimoniaux remarquables a pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural. Il permet aussi l'attribution de subventions ou d'avantages fiscaux pour aider à la rénovation.

#3 TRANSFORMER

Faciliter la transition écologique, placer la nature au cœur de la ville et favoriser les mobilités douces.

NOS OBJECTIFS :

Renforcer la place de la nature en ville, développer le Pôle Gare et profiter de cette opportunité pour accroître de nouveaux usages sur la mobilité douce, lutter aussi contre le réchauffement climatique.

- À court terme (1 à 3 ans) :
 - Des solutions facilitant l'usage du vélo sont développées, notamment le lancement d'une offre de location.
 - Le projet de rénovation de la gare en **Pôle d'Échange Multimodal (PEM)** est finalisé.
 - Le plan de sobriété énergétique adopté en 2022 est poursuivi et des aménagements d'isolation des bâtiments sont lancés.
 - Des stratégies de verdissement (Nature en ville) pour rendre plus agréable le cheminement et inciter à la déambulation commencent à être développés de même que l'augmentation des plantations pleine terre.
 - Des ateliers pédagogiques sur la sensibilisation aux problématiques environnementales (tri des déchets...) sont mis en place.
- À moyen terme (3 à 5 ans) :
 - Une nouvelle politique « parking » est construite avec deux objectifs : optimiser les parkings en périphérie (Canada) pour libérer quelques espaces dans l'hypercentre et faciliter les chemins piétonniers ; et remplacer chaque place supprimée pour répondre à la demande existante.
 - Les zones marchables et cyclables sont étendues. Le cheminement piéton en ville est facilité. L'hypercentre, Rochexpo et la gare sont mieux connectés entre eux grâce aux nouveaux aménagements.
 - Des améliorations des bords du Foron sont réalisées.
- Au delà (5 à 7 ans) :
 - La ville présente des paysages mis en valeur.
 - Les bords du Foron sont valorisés par l'aménagement des berges.
 - Le PEM constitue la porte d'entrée majeure pour le territoire. La place de l'automobile a diminué en hypercentre et l'usage du vélo s'est largement développé en lien avec le PEM.

FOCUS. Qu'est-ce qu'un Pôle d'Échange Multimodal ?

Le Pôle d'Échange Multimodal (PEM) est un lieu desservi par plusieurs modes de transports, différents et complémentaires : train, voiture, vélo, bus, chemin piéton, etc. Le but premier est de faciliter les interconnexions (par exemple vélo-train ou train-bus) en offrant une alternative à l'usage du véhicule individuel.

FOCUS. Qu'est-ce qu'une OPAH ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est utilisée dans le cadre de la réhabilitation du parc immobilier bâti. De nature incitative, elle vise à créer des conditions de restauration et de renouvellement des logements. Ainsi, l'État, la Commune et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) œuvrent conjointement à améliorer le confort des logements, notamment ceux en location. Des aides financières peuvent être accordées.

#2 ACCUEILLIR ET CONFORTER

Faire du centre-ville un lieu attractif et accueillant et renforcer son identité.

NOS OBJECTIFS :

Redynamiser le centre-ville et répondre plus fortement aux attentes des usagers de la ville. Développer de nouveaux logements pour renforcer la démographie de la ville.

- À court terme (1 à 3 ans) :
 - **La place de la République est rénovée**, ses arcades mises en valeur, des espaces de terrasse libérés et des aménagements modulables installés (mobiliers urbains légers).
 - Le **marché hebdomadaire** est basculé sur les places de l'Hôtel de Ville et de la République pour renforcer la continuité commerciale avec les magasins du centre-ville.
 - **Le tissu commercial est renforcé** : des actions de lutte contre la vacance commerciale sont mises en place, des aides et une charte des façades sont développées.
 - Une signalétique touristique est déployée.
- À moyen et long terme (3 à 10 ans) :
 - Les cheminements commerciaux et touristiques sont repensés, la ville offre un parcours complet intégrant des places modernisées (Andrevetan, Hôtel de Ville, République, Égalité). La cité médiévale est également réhabilitée.
 - Les façades sont rénovées et la ville offre une identité médiévale renforcée.
 - De nouveaux logements sont créés permettant à des nouvelles familles et à des jeunes de s'installer à La Roche-sur-Foron.

#4 PRODUIRE

Créer des emplois, soutenir les initiatives économiques, renforcer les productions locales.

NOS OBJECTIFS :

Développer l'économie Rochoise, structurer des filières, capitaliser sur les atouts du territoire et réussir la transition économique et écologique.

- À court terme (1 à 3 ans) :
 - Une stratégie de développement économique à l'échelle du Pays Rochois est structurée sur des filières principales et notamment la filière alimentaire.
 - Les productions locales agricoles et les circuits courts sont mis en valeur à travers le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** et des actions lancées, notamment en lien avec la ferme de Corbattaz.
- À moyen terme (3 à 7 ans) :
 - Des lieux économiques sont créés et les filières définies sont investies et incubées.
 - Des entreprises et des emplois sont créés grâce aux actions d'entrepreneuriat et d'incubation mises en place.
 - Sur la filière alimentaire, les actions du PAT sont développées et le territoire jouit d'une **renommée comme pôle alimentaire en Haute-Savoie**.

FOCUS. Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire Territorial ?

Un projet alimentaire territorial (PAT) a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

#5 PARTAGER

La Roche-sur-Foron est un territoire vivant, de partage et d'échanges. Ses associations sont moteurs d'animations et d'initiatives et constituent l'une des forces du territoire.

NOS OBJECTIFS :

Renforcer la cohésion sociale, consolider le tissu associatif, faciliter l'accès au soin, au sport et au bien-être, développer des politiques de prévention.

- À court et moyen terme (1 à 5 ans) :
 - **La politique de logement pour tous et de rénovation de bâtiments est lancée** : une OPAH est mise en place. Des partenariats avec des opérateurs publics ou privés sont engagés sur des opérations de rénovation. Des montages innovants sont construits pour faciliter l'accès aux logements des plus fragiles (par ex. le bail longue durée solidaire permettant aux familles modestes d'acquiescer un bien).
 - Une **politique de santé**, axée notamment sur **la prévention des risques et le bien-être pour tous** est développée. Elle est entre autre incarnée par deux objectifs : réaliser un Centre de Santé et former 80 % de la population Rochoise aux gestes qui sauvent d'ici à 2027.
 - **Pour consolider le tissu associatif**, de nouvelles manières d'attirer les jeunes dans les associations Rochoises sont pensées, en lien avec la recherche de Volontariat.
 - Les clubs sportifs sont valorisés et jouent sous une **bannière commune, pour renforcer l'appartenance Rochoise**.
 - Une politique jeunesse ambitieuse est engagée, à destination notamment des 11-25 ans, leur proposant animations et actions en faveur de l'éducation à la citoyenneté, la santé, la mobilité, l'emploi et de l'autonomie et contre le harcèlement.
 - Un triptyque **nature-sport-santé** est développé par les associations et la ville.

LA ROCHE MA VILLE

Dans ce nouveau numéro, tour d'horizon des projets structurants réalisés ou initiés dans la commune. Découvrez tous les détails du programme « Petites Villes de Demain » et ses 25 actions en faveur du commerce, de la transition écologique et de la qualité de vie à La Roche.



www.larochesurforon.fr



La Roche-sur-Foron



@larochesurforon.official



Ville de La Roche-sur-Foron

#2

